

**PORTANT TARIFICATION DES FORMATIONS DIPLOMANTES EN FORMATION CONTINUE  
DE L'IUT D'ALLIER**

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE**

Vu le Code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération n°2018-07-06-08 du Conseil d'Administration de l'Université Clermont Auvergne du 06 juillet 2018 donnant délégation au président, pour déterminer les tarifs, loyers et redevances, à l'exception des tarifs de diplômes universitaires et des droits Culture et Sport ;

Vu l'avis favorable de la CFVU du 26 juin 2018 ;

**ARRETE**

**Article 1 :**

La tarification des formations diplômantes en formation continue de l'IUT d'Allier à compter de la rentrée universitaire 2018-2019 est établie comme suit :

- DUT Génie Electrique et informatique industrielle : 13 042€ pour 2 années
- DUT Génie Mécanique et Productique : 13 042€ pour 2 années
- DUT Génie Thermique et Energie : 13 042€ pour 2 années
- DUT Métiers du Multimédia et de l'Internet : 13 042€ pour 2 années
- DUT Techniques de commercialisation Montluçon et Moulins : 9 090€ pour 2 années
- DUT Gestion Logistique et Transport : 9 090€ pour 2 années
- DUT Information Communication : 9 090€ pour 2 années
- LP Gestion de l'Energie Electrique et Energies renouvelables : 6 700€
- LP Automatismes, Réseaux Industriels, Vision et Ergonomie : 9 600€
- LP Procédés Numériques d'Industrialisation et Robotique : 8 900€
- LP Ingénierie Collaborative en Conception Mécanique : 6 700€
- LP Chargé d'Affaires en Génie Climatique : 7 200 €
- LP Bâtiment à Energie Positive et Construction Bois : 7 000€
- LP Logistique et Système d'Information /information et aide à la décision : 6 600€
- LP Marketing Appliqué aux Transactions des Industries et Services : 6 500€
- LP Entreprendre en Territoire Rural : 4 700€
- LP Technique du Son et de l'Image : 6 300€

La tarification des formations en contrat de professionnalisation de l'IUT d'Allier à compter de la rentrée universitaire 2018-2019 est établie comme suit :

- DUT : 9,50€ de l'heure
- Licences professionnelles tertiaires : 12€ de l'heure
- Licences professionnelles secondaires : 13€ de l'heure

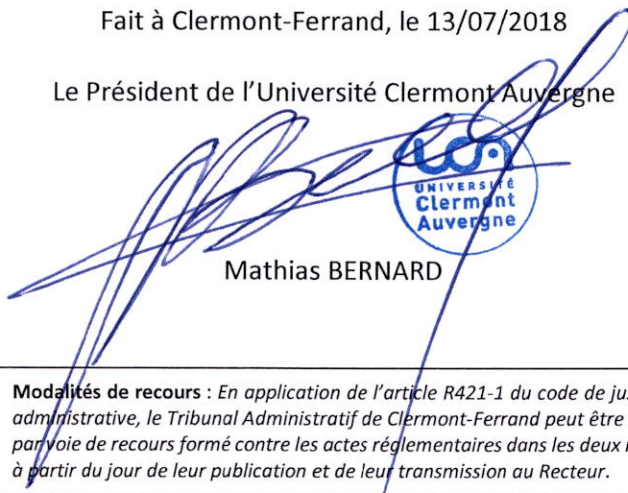
La tarification des inscriptions Formation Continue autofinancées à l'IUT d'Allier à compter de la rentrée universitaire 2018-2019 est établie comme suit : 750€

**Article 2 :**

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable de l'université Clermont Auvergne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 13/07/2018

Le Président de l'Université Clermont Auvergne



Mathias BERNARD

- Transmis au contrôle de légalité le

16 JUL. 2018

- Publié le

16 JUL. 2018

**Modalités de recours :** En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.